Rapport annuel 1987-88

Ordre des
Techniciens en
Radiologie du
Québec

LA SOCIÉTÉ DES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC FONDÉE EN 1941

SOMMAIRE

SOMMAIRE **pages**

Le Bureau de l'O.T.R.Q. 3
Le siège social 4
Rapport du président 5
Rapport du secrétaire 7
Rapport du comité de discipline 10
Rapport du comité d'éducation 10
Rapport du comité des examens 11
Rapport du trésorier 12
Rapport du comité de formation continue 21
Rapport du comité d'inspection professionnelle 22
Rapport du comité de la surveillance de la pratique illégale 26
Rapport du syndic 26
Rapport du comité de la réglementation 27
Rapport du comité de l'information 27
Rapport du comité de la planification 28
Rapport du comité des assurances 30
Rapport du comité du congrès 31

Québec, mai 1988

Monsieur Pierre Lorrain,
Président de l'Assemblée Nationale
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude Ryan,
ministre responsable de l'application des lois professionnelles

---

Montréal, mai 1988

Monsieur Claude Ryan,
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
Conseil exécutif
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-sept et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Luc Faucher, t.r.
président

Montréal, mai 1988

Monsieur, Thomas J. Mulcair
Président de l'Office des professions du Québec
320 est, rue Saint-Joseph
Québec (Québec) G1K 8G5

Monsieur le Président,

En votre qualité de Président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-sept et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Luc Faucher, t.r.
président

LE BUREAU DE L'O.T.R.Q.

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

FAUCHER, Luc, t.r.
- président

VAILLANCOURT, Michel, t.r.
- vice-président

BERGERON, Jean, t.r.
- trésorier

BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r. - secrétaire

HARNOIS-FRIGON, Jeanne
- administrateur nommé

MEMBRES

BASTIEN, Jocelyne, t.r.
BEAUCHEMIN, Jocelyne, t.r.
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r.
BERGERON, Jean, t.r.
BERGERON, Johanne, t.r.
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
* CHOUINARD, Louise,
COUTURE, Carole, t.r.
* DELISLE, Normand,
FAUCHER, Luc, t.r.
GAGNÉ, Denyse, t.r.
GRAVEL, Martin, t.r.
* HARNOIS-FRIGON, Jeanne,
KEARNEY, Émile-André, t.r.
LACROIX, Pauline, t.r.
LAROCHELLE, Madeleine, t.r.
LEFEBVRE, Denis, t.r.
LEMAY, Robert, t.r.
LESSARD, Richard, t.r.
* MURRAY, Charlotte,
NAPJAS, Jocelyne, t.r.
OUELLET, Nicole, t.r.
ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

* administrateur nommé

LE SIÈGE SOCIAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CROMP, Alain, t.r., B. Ed.

EMPLOYÉS PERMANENTS

DELISLE, Linda - secrétaire de l'inspection professionnelle
DUPUIS, Francine - inspecteure professionnelle
LESPÉRANCE, Lucie, - secrétaire de l'éducation et régistraire
RICARD, Suzanne - préposé à la comptabilité et au tableau des membres
TURCOTTE, Josée - secrétaire de direction

EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL

POISSANT, Odette - secrétaire formation continue

EMPLOYÉS CONTRACTUELS

GAGNÉ, Jean-Pierre - information
POUPART, Raymonde - formation continue

NOMBRE DE PERMIS DE CHAQUE CATÉGORIE

— En vigueur au début de l'année financière	2 957
— Délivrés au cours de cette année	228
— Révoqués au cours de cette année	68
— En vigueur à la fin de cette année	3 117

Répartition des membres inscrits au tableau de la corporation, selon les régions électorales de la corporation, délimitées en vertu de l'article 65 du Code des professions*.

RÉGION 1	107
RÉGION 2	105
RÉGION 3	546
RÉGION 4	156
RÉGION 5	136
RÉGION 6	1700
RÉGION 7	94
RÉGION 8	57
RÉGION 9	41
RÉGION 10	4
HORS QUÉBEC	11
TOTAL	2 957

*La répartition régionale des membres est faite sur la base du total des permis en vigueur au début de l'année.

Le montant de la cotisation annuelle et de toute cotisation supplémentaire ainsi que la date du versement de celles-ci :

COTISATION ANNUELLE	140 $
COTISATION SUPPLÉMENTAIRE	0 $
DATE DU VERSEMENT	31-01-88

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année 1987-1988 a particulièrement été marquée par l'inlassable travail de tous les bénévoles œuvrant à l'Ordre, dans la poursuite de nos objectifs initiaux et même la réalisation de projets additionnels. C'est ce travail, souvent anonyme, qui nous a permis de respecter les prévisions budgétaires, et mieux encore, d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Le contenu des pages qui suivent témoigne de cet effort et des responsabilités assumées par les membres du Bureau et du comité administratif, ainsi que des responsables et membres des comités de l'Ordre.

Vous remarquerez que l'Ordre ne s'est pas contenté de rencontrer les principales responsabilités décrites dans le Code des professions et qu'il a réussi a réaliser certains projets d'envergure, particulièrement la mise en œuvre du rapport de planification stratégique adopté à la session spéciale de mai 1987 du Bureau.

Il me fait donc plaisir de vous tracer les grandes lignes des différentes activités réalisées par l'Ordre cette année.

LE CODE DES PROFESSIONS

Comme par les années passées, l'Ordre a concentré ses efforts dans la poursuite de son programme d'inspection professionnelle.

Les données recueillies par le document d'information professionnelle, auquel tous les membres ont répondu, ont facilité le travail du comité d'inspection professionnelle et de notre inspecteure permanente. Par ailleurs, afin d'améliorer davantage le fonctionnement et la coordination quant à l'application du programme d'inspection, certaines avenues seront explorées par le Bureau, dont notamment la création d'un service d'inspection professionnelle.

Depuis quelques années, l'Ordre a investi beaucoup d'énergie dans la mise sur pied de nombreuses activités de formation continue devant permettre aux membres de suivre l'évolution de la pratique de notre profession. Cette année encore, par l'ajout de six cours au programme de formation et par la tenue du congrès annuel, près de 827 techniciens et techniciennes ont participé à ces différents types d'activités de formation continue. L'Ordre a également produit le document intitulé «Manuel de radioprotection des bénéficiaires en radiologie médicale». Ce document, pouvant servir comme outil de référence, a été remis à tous nos membres; il présente, entre autres, plusieurs moyens de radioprotection.

Par ces différentes réalisations, l'Ordre a ainsi joué pleinement son rôle de mise-à-jour des connaissances et de perfectionnement de ses membres. Enfin, l'Ordre, par son comité de surveillance de la pratique illégale, a élaboré un formulaire-type de dénonciation de la pratique illégale de notre profession.

Déjà plusieurs informations relatives à la pratique illégale ont été adressées à l'Ordre et, afin de répondre à notre principale mission, la protection du public, le comité a poursuivi son travail et déposera prochainement au Bureau, des recommandations de poursuites en justice pour pratique illégale de la profession.

Il est primordial pour la population québécoise que les services de technique radiologique soit efferts par des professionnels compétents, les techniciens en radiologie.

RÉGLEMENTATION

L'Ordre a déposé à l'Office des professions, plusieurs modifications à certains de nos règlements dont notamment le règlement sur les examens d'admission. Ce règlement, qui a fait l'objet d'une première étude par l'Office, permet la tenue d'examens provinciaux qui évalueront les connaissances professionnelles des futurs membres et garantiront ainsi leur compétence dans la pratique de la profession. Des rencontres sont prévues avec l'Office pour compléter ce dossier au cours des prochains mois.

Par ailleurs, le règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, a été déposé à l'Office. Celui-ci en recommandera l'adoption par l'Assemblée nationale, après avoir suggéré des modifications mineures. Ce règlement permet d'établir les équivalences de formation des techniciens en radiologie hors-Québec, pour la délivrance d'un permis d'exercice.

Enfin, ce qui constituait l'une de nos priorités pour l'année 1987-1988, l'Ordre a poursuivi ses représentations à l'Office concernant la reconnaissance professionnelle de la technique ultrasonographique aux techniciens en radiologie. Après plusieurs consultations et quelques rencontres, l'Office n'a pas retenu notre demande de modification législative, en donnant comme raison que la pratique de cette nouvelle approche diagnostique ne cause aucun préjudice au patient (selon les études scientifiques actuelles) et qu'à cet égard, il ne voit pas la pertinence de légiférer afin de reconnaître cette pratique comme étant «exclusive» aux techniciens en radiologie.

L'Ordre a ainsi réévalué la situation et a proposé certains plans d'action qui seront intégrés dans le plan de communication de l'Ordre.

COMMISSION ROCHON

Suite au dépôt du rapport de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, l'Ordre a entrepris une analyse complète de ce rapport.

Ce premier travail a permis l'identification des recommandations de la Commission qui peuvent avoir un impact sur l'exercice de la profession et sur le système professionnel dans son ensemble.

Ainsi, l'Ordre s'oppose, entre autres, à la révision des champs d'exercice exclusif et du mécanisme d'inspection professionnelle. Nous avons prévu à cet égard, un ensemble d'actions, dont l'élaboration de mémoires et de documents informatifs complémentaires.

NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a entrepris depuis plus de deux ans, la révision du programme de formation du technicien en radiologie. Ainsi, en début d'année 1988, la direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) publiait le document intitulé « Référentiel pour la détermination des orientations et des objectifs nouveaux de formation ».

L'Ordre a procédé à l'analyse de ce document et les responsables du ministère seront informés lors d'une rencontre prochaine, de nos commentaires. Nos principales recommandations sont les suivantes :

1. Le maintien du 48 semaines de stage pratique
2. Ajout de l'enseignement des nouvelles technologies
3. Augmentation des notions fondamentales en regard des sciences de base.

Le principal objectif de l'Ordre dans ce dossier est de s'assurer que la future formation du technicien en radiologie couvrira tous les champs d'activités actuels et prévisibles, permettant ainsi l'évolution constante de notre profession et une excellente qualité de services offerts au public.

PROMOTION DE LA PROFESSION

Conformément au rapport de planification stratégique, l'Ordre a orienté une partie de ses efforts vers la promotion du technicien en radiologie, comme étant l'un des principaux intervenants du secteur de la santé.

Ainsi, nous avons participé au Salon national de la santé et produit un vidéo intitulé « Le technicien en radiologie : professionnel de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie ».

Cette production d'excellente qualité est le point de départ d'une série de documents d'information qui seront disponibles pour le grand public au cours des prochains mois. À cet égard, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un plan de communication qui permettra un meilleur encadrement de nos actions, à caractère informatif et promotionnel.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Au cours de cette année, l'Ordre a procédé à l'étude et à l'implantation du programme d'assurance responsabilité professionnelle offert par la compagnie d'assurance La Capitale. Ce programme offre d'excellentes garanties et permet la stabilisation de la prime.

En effet, grâce à un facteur de risque peu élevé, lequel a été évalué et confirmé par des études actuarielles, il est permis de croire que la prime d'assurance responsabilité professionnelle ne pourra augmenter de façon considérable, comme ce fut le cas en 1986. Ainsi, ce programme assure donc à nos membres, et à la population qui requiert nos services, une excellente protection.

REMERCIEMENTS

L'année 1987-1988 a été marquée par un contrôle serré des ressources financières, mais également par un désir collectif de poursuivre et réaliser nos objectifs.

Ainsi, tous peuvent être fiers des efforts qui ont été consacrés à ces différentes réalisations. En effet, tous les comités ont atteint l'ensemble de leurs objectifs et ont démontré un niveau de collaboration exceptionnel.

Je tiens donc très sincèrement à remercier les membres du Bureau et du comité administratif pour leur excellent travail ainsi que les responsables et membres des différents comités de l'Ordre. Je voudrais également remercier ceux et celles qui ont travaillé au sein des différents groupes de travail.

Finalement, je tiens à souligner l'excellent travail effectué par le directeur général et le personnel professionnel et de secrétariat, et, au nom des membres de l'Ordre, je les en remercie.

C'est le travail de toutes ces personnes qui a permis les nombreuses réalisations qui ont marqué l'exercice 1987-1988 et je souhaite que la future année soit celle d'une aussi grande implication de l'ensemble des membres au sein de l'Ordre et de leur profession.

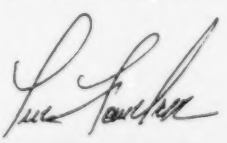

Luc Faucher, t.r.
président

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

BUREAU

NOMBRE DE RÉUNIONS

Ordinaire(s): 4
Extraordinaire(s): 1 *(Planification)*

Voici la liste des principales propositions votées lors de ces réunions du Bureau:

PLANIFICATION

Les 8 et 9 mai 1987 avait lieu un Bureau spécial sur la «planification stratégique de la corporation».

Les principaux buts et objectifs traités en fonction des missions de la corporation furent:

Mission I: assurer la protection du public

Buts reliés à cette fonction:

1. Contrôler l'exercice de la profession
2. Contrôler l'admission de la profession
3. Proposer des modifications législatives
4. Participer dans le domaine de l'éducation
5. Développer le programme de formation continue
6. Favoriser l'implication de la corporation dans la société
7. Surveiller la pratique illégale

Mission II: favoriser le développement professionnel des techniciens en radiologie

Buts reliés à cette fonction:

1. Accroître les activités professionnelles
2. Promouvoir l'image de la corporation et faire connaître le technicien en radiologie
3. Développer le sens du professionnalisme de chaque membre et son sentiment d'appartenance envers la corporation
4. Susciter l'implication des bénévoles au sein de la corporation
5. Maintenir et améliorer les services aux membres
6. Améliorer les éléments structurels et fonctionnels de l'organisation.

FRAIS DES EXAMENS D'ADMISSION

Lors de la réunion du 28 mai 1987, le Bureau a entériné l'augmentation des frais d'inscription aux examens d'admission. Ceux-ci sont passés de 75 $ à 100 $, à compter du 1er janvier 1988.

CONGRÈS ANNUEL 1988

Le Bureau a choisi la ville de Ste-Foy dans la région de Québec pour être la ville-hôte du XVIIIème congrès annuel de l'Ordre en 1988.

DÉSIGNATION PROFESSIONNELLE

Un groupe de travail a été formé afin d'évaluer notre désignation professionnelle actuelle. Ce groupe de travail fera ses recommandations au Bureau sur la pertinence d'un changement en regard de notre désignation.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Suite à l'étude et à la recommandation du comité des assurances, le Bureau a choisi le programme d'assurance-responsabilité offert par la compagnie d'assurance La Capitale comme assureur dans le cadre de son programme d'assurance-responsabilité professionnelle.

RESTRUCTURATION DES EXAMENS

Tout le processus relatif aux examens d'admission est actuellement réévalué en profondeur par le comité des examens. Cette évaluation a pour but de préparer une nouvelle forme d'examen qui répondrait mieux aux orientations définies par le Bureau en matière d'examen d'admission à la profession

ANIMATION RÉGIONALE

Le programme d'animation régionale de 1987 a été annulé par le Bureau dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses pour l'année financière 1987-88.

PROGRAMME D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET HABITATION

Suite à l'étude comparative effectuée par le comité des assurances, le Bureau retient l'offre de service du courtier Dale-Parizeau dans le cadre de notre programme collectif d'assurance automobile et habitation.

PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS D'ÉLECTION

Dans le cadre de la réunion du Bureau du 27 février 1988, le projet de modification du règlement sur les modalités d'élection présenté par le comité de réglementation a reçu l'approbation des membres du Bureau.

EXAMENS D'ADMISSION

Deux séances d'examens ont eu lieu cette année, soit en juin 1987 et en septembre 1987. Une évaluation sur les dates optimales pour la tenue des examens est actuellement en cours.

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DE L'ULTRASONOGRAPHIE

Le Bureau a mis sur pied un plan d'action afin de promouvoir la compétence des techniciens en radiologie dans le domaine de l'ultrasonographie.

COMMISSION ROCHON

Suite au dépôt du rapport de la commission Rochon, un groupe de travail a été formé afin d'étudier l'ensemble du rapport et son impact pour la profession de technicien en radiologie.

VIDÉO SUR LA PROFESSION DE TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

L'Ordre a réalisé un vidéo sur la profession, intitulé «Le technicien en radiologie: professionnel de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie». Ce vidéo promotionnel est disponible pour les membres et le public.

RÈGLEMENT SUR L'ADMISSION À LA PROFESSION

Le Bureau a déposé auprès de l'Office des professions une demande de modification du règlement actuel d'admission à la profession. Le règlement est actuellement en évaluation par le contentieux de l'Office des professions.

COMITÉ ADMINISTRATIF

NOMBRE DE RÉUNIONS

Ordinaire(s): 11
Extraordinaire(s): 1

Voici les principales propositions adoptées:

RADIATIONS

Pour le non-paiement de la cotisation 1987, les membres du comité administratif ont radié 13 technicien(ne)s lors du comité administratif du 9 avril 1987.

SALON SANTÉ BIEN-ÊTRE

Le comité administratif a délégué des représentants de l'Ordre au Salon Santé et Bien-Être afin de faire connaître la profession de technicien en radiologie auprès du public.

KIOSQUE DE L'ORDRE

Afin d'assurer une représentation de la corporation lors de différents événements publics, le comité administratif a procédé à l'achat d'un kiosque représentant l'Ordre.

MANUEL DE RADIOPROTECTION DES BÉNÉFICIAIRES EN RADIOLOGIE MÉDICALE

Le comité administratif a accepté le document d'information préparé par Roch Beauchemin intitulé «Manuel de radioprotection des bénéficiaires en radiologie médicale» et en a fait parvenir une copie à chaque membre de l'Ordre.

ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

Le comité administratif a procédé à l'acceptation finale de l'entente entre l'Association médicale canadienne et l'Ordre concernant l'accréditation des programmes de formation de nos futurs membres.

STAGE VOLONTAIRE

Le comité administratif a recommandé au Bureau l'abolition du stage volontaire pour les étudiants en échec aux examens d'admission de l'Ordre.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Le comité administratif a recommandé au Bureau l'engagement de la firme d'actuaires Wyatt pour procéder à l'étude de notre programme d'assurance responsabilité.

RÈGLEMENT D'ADMISSION

Le comité administratif a recommandé au Bureau l'acceptation du nouveau règlement d'admission à la profession préparé par le comité de réglementation.

CAHIER DE STAGE

Le comité administratif a mandaté le comité d'éducation afin d'entreprendre les discussions avec les maisons d'enseignement afin de produire un cahier de stage unique.

QUESTIONNAIRE D'INSPECTION

Le comité administratif a reporté au prochain exercice financier la compilation informatisée des statistiques relativement au questionnaire d'inspection professionnelle.

OFFICE DES PROFESSIONS

Dans le cadre du dossier de l'ultrasonographie, la secrétaire et le président de l'Ordre ont été mandatés par le comité administratif pour rencontrer le président de l'Office.

ÉQUIPEMENT AUDIO-VISUEL

Dans le cadre du kiosque de l'Ordre, le comité administratif a procédé à l'achat de l'équipement audio-visuel nécessaire pour la projection du vidéo de l'Ordre.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE RADIOPROTECTION

Le comité administratif a délégué un représentant de l'Ordre pour assister au 9e congrès annuel de l'Association canadienne de radioprotection.

ACTUALISATION ET PAYS ÉTRANGERS

30 dossiers ont été présentés au comité administratif et 11 ont finalisé leur stage d'actualisation.

Quant aux pays étrangers, 8 (huit) dossiers ont été étudiés.

FORMATION CONTINUE

Le comité administratif a mandaté le comité de formation continue afin d'actualiser le tome I en ultrasonographie.

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Un projet de dépliant explicatif sur la médecine nucléaire a été accepté et sera disponible ultérieurement.

Un document sur les moyens de radioprotection dans l'utilisation diagnostique et thérapeutique des radio-isotopes sera envoyé à tous les membres de cette discipline.

Jacqueline Bergeron-Gagnon, t.r.
secrétaire

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

MEMBRES

ASSELIN, Clermont, t.r.
BASTIEN, Jocelyne, t.r.
DUMAS, Marcel, président
GAUTHIER, Phyllis, t.r.

Pour l'année 1987-1988, le comité de discipline n'a été saisi d'aucune plainte contre un professionnel en vertu des dispositions prévues à l'article 116 du Code des professions.

En conséquence, aucune activité de quelque nature que ce soit n'a été tenue.

Espérant le tout conforme à votre entière satisfaction, je demeure.

Clermont Asselin, t.r.
secrétaire

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

MEMBRES

BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
GIGUÈRE, Jean-Yves, t.r.
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.
SICOTTE, Monique, t.r.
ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS

Cinq (5).

LISTE DES RÉALISATIONS

— Élaboration d'un document sur les besoins de formation en urgence transmis au collège Ste-Foy
— Évaluation du stage d'actualisation
  - restructuration des politiques d'actualisation
  - élaboration d'un travail sur le contrôle des connaissances, et ce, dans chaque discipline
  - restructuration des moyens d'évaluation des stages d'actualisation.
— Analyse et commentaires sur:
  - modalités d'organisation des séances d'assermentation
  - session d'examens d'automne 1988
  - référentiel du comité pédagogique pour la restructuration du programme de techniques radiologiques
— Collaboration entre le milieu collégial et l'O.T.R.Q. afin de permettre l'utilisation d'un syllabus / cahier de stage commun et l'emploi d'un seul cahier de stage.
— Analyse et recommandation sur les dossiers des pays étrangers et d'actualisation
  - Nombre de dossiers pays étrangers: 8
  - Nombre de dossiers d'actualisation: 30
— Coordonner les demandes du comité des examens et du comité de formation continue.

À RÉALISER

— Analyse des modalités de la formation universitaire
— Élaboration d'objectifs pour le cahier de stage
— Informatisation des questions d'examens
— Politique sur la restructuration des examens
— Formulation d'un syllabus / stage
— Augmentation de la formation continue en radio-oncologie et médecine nucléaire.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur dévouement au sein de ce comité ainsi que Denyse Gagné, Réjean Pagé et Lucie Lespérance, pour leur travail. C'est grâce à cette équipe de travail que nous avons pu mener à bien tous nos projets.

Merci beaucoup!

Gaétane Robitaille, t.r.
présidente

RAPPORT DU COMITÉ DES EXAMENS

MEMBRES

PAGÉ, Réjean, t.r.
POIRIER, Nicole, t.r.
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.
ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.

CALENDRIER

RÉUNIONS:
29 avril 1987
5 août 1987

EXAMENS:
1er et 2 juin 1987
21 et 22 septembre 1987

CORRECTIONS ET STATISTIQUES:
2ème et 3ème semaines de juin
1ère et 2ème semaines d'octobre

ASSERMENTATION:
30 juin 1987 (89 nouveaux gradués)
30 octobre 1987 (45 nouveaux gradués)

ACTIVITÉS

Préparation des examens selon le processus habituel en janvier, février et mars.

Nous avons fait parvenir aux responsables de chaque collège les points faibles des étudiants aux examens. De plus, cette année, le nombre de réussites par collège a également été envoyé à chaque responsable.

Nous avons fait une recommandation afin qu'un seul et même cahier de stage soit dorénavant complété par les stagiaires. Le processus suit présentement son cours et son application devrait se faire en 1989.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Le comité s'emploie à préparer le plus parfaitement possible les examens tels que nous les présentons actuellement, c'est-à-dire objectifs à choix multiples.

Compte tenu qu'un groupe de travail a été mandaté cette année pour étudier la possibilité de produire un nouvel examen d'admission à la corporation, nous n'avons apporté aucune modification à la forme actuelle d'examen.

En terminant, les membres du comité remercient Lucie Lespérance pour son dévouement et sa patience.

Nicole Poirier, t.r.
responsable

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice financier 1987-1988 se termine avec un déficit de 7 477 $, comparativement au déficit prévu au budget de 19 560 $.

Cette réduction s'explique de la façon suivante: il y a une augmentation des revenus provenant des cotisations annuelles, de la formation continue, et de la publicité dans nos publications.

Pour les dépenses de fonctionnement, un effort constant a été consenti pour maintenir nos dépenses selon le budget prévu.

Pour ce qui est des comités, je remercie tous les membres pour leur excellente collaboration, car elle nous a permis de respecter les prévisions budgétaires sans ralentir les activités des comités ou nuire aux objectifs fixés.

Suite à une recommandation de mon prédécesseur, tous les postes au budget étaient évalués mensuellement pour permettre au comité administratif et aux membres du Bureau de suivre l'évolution des finances de la corporation en regard du budget prévu.

Je profite de l'occasion pour remercier le directeur général, Alain Cromp, et Suzanne Ricard pour leur collaboration au cours de l'année.

Jean Bergeron, t.r.
trésorier

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 1988

INDEX

	pages
Rapport des vérificateurs	14
Bilan	15
Revenus et dépenses et surplus	16
Évolution de la situation financière	17
Notes complémentaires	18-19
Annexes	20

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
l'**Ordre des techniciens en radiologie du Québec**

*Nous avons vérifié le bilan de l'«***Ordre des techniciens en radiologie du Québec***» au 31 mars 1988, ainsi que l'état des revenus et dépenses et du surplus et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés qui nous ont paru nécessaires dans les circonstances.*

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Ordre au 31 mars 1988, ainsi que le résultat de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Desforges, Charbonneau, Germain, McSween

Desforges, Charbonneau, Germain, McSween
comptables agréés

Le 11 mai 1988

Exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	407 284 $	94 665 $
Certificats de dépôt	100 000	450 000
Comptes clients et autres débiteurs	15 101	2 097
Frais imputables au prochain exercice	44 574	18 475
	566 959	565 237
Immobilisations (note 3)	34 813	33 549
	601 772 $	598 786 $
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	17 448 $	30 051 $
Revenus différés	456 110	433 044
	473 558	463 095
Surplus	128 214	135 691
	601 772 $	598 786 $

Signé au nom du conseil d'administration

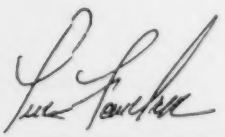

administrateur

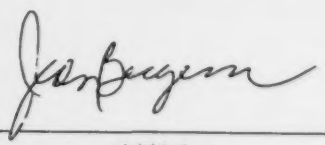

administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

REVENUS ET DÉPENSES ET SURPLUS

Exercice terminé le 31 mars 1988

	1988		1987	
Revenus				
Cotisations annuelles	452 055	$	395 526	$
Inscription de l'étudiant	2 760		3 050	
Inscription à l'examen et révisions	19 480		17 305	
Formation continue	59 040		23 685	
Publicité - revue	18 185		11 900	
Divers	18 500		2 985	
Intérêts	25 837		30 933	
Congrès	23 740		17 917	
	619 597	$	503 301	$
Dépenses				
Salaires	186 675	$	185 631	$
Avantages sociaux	26 650		25 022	
Frais de déplacements et de représentation	20 617		19 629	
Dépenses locatives (annexe A)	63 754		55 626	
Dépenses de fonctionnement (annexe B)	105 842		96 251	
Comités (annexe C)	223 536		197 826	
Excédent des dépenses sur les revenus	(7 477)	$	(76 684)	$
Surplus au début de l'exercice	135 691		212 375	
Surplus à la fin de l'exercice	128 214	$	135 691	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	(7 477) $	(76 684) $
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement	12 717	16 725
	5 240	(59 959)
Liquidités résultant des fluctuations des éléments du fonds de roulement (note 5)	(28 640)	17 501
Liquidités absorbées par l'exploitation	(23 400) $	(42 458) $
Activités de financement	—	—
Activités d'investissement		
Additions aux immobilisations	(13 981) $	(14 322) $
Liquidités absorbées par l'investissement	(13 981) $	(14 322) $
Diminution des liquidités	(37 381) $	(56 780) $
Encaisse et certificats de dépôt au début	544 665	601 445
Encaisse et certificats de dépôt à la fin	507 284 $	544 665 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 1988

1 - Statut

L'Ordre est constitué selon la 3e Partie de la Loi sur les Compagnies du Québec.

2 - Conventions comptables

Immobilisations et amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé comme suit :

Sur le solde résiduel -	
Mobilier et équipement de bureau	20%
Sur le coût original -	
Ordinateur et logiciel	50%
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Kiosque d'exposition et vidéo	5 ans

3 - Immobilisations

	1988			1987
	Coût	**Amortissement accumulé**	**Valeur comptable nette**	**Valeur comptable nette**
Mobilier et équipement	55 550 $	38 571 $	16 979 $	20 058 $
Ordinateur et logiciel	39 210	39 210	—	3 232
Améliorations locatives	13 381	5 798	7 583	10 259
Kiosque d'exposition et vidéo	12 814	2 563	10 251	—
	120 955 $	86 142 $	34 813 $	33 549 $

4 - Engagement

L'Ordre est engagé en vertu d'un bail d'une durée totale de 5 ans se terminant le 31 janvier 1991, pour un montant total de 151 000 $. Le solde à payer en date du 31 mars 1988 est de 85 850 $.

5 - Fluctuations des éléments des fonds de roulement	**1988**	**1987**
Diminution (augmentation)		
Comptes clients et autres débiteurs	(13 004) $	890) $
Frais imputables au prochain exercice	(26 099) $	(15 445)
	(39 103) $	(16 335) $
Augmentation (diminution)		
Fournisseurs et frais courus	(12 603) $	(20 848) $
Revenus différés	23 066	54 684
	10 463 $	33 836 $
Liquidités résultant des fluctuations des éléments du fonds de roulement	(28 640) $	17 501 $

ANNEXES

Exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987
A - Dépenses locatives		
Loyer	30 300 $	24 300 $
Téléphone	7 553	8 238
Éclairage et entretien	2 237	2 146
Taxes et assurances	10 947	4 217
Amortissement -		
Mobilier et équipement de bureau	4 245	5 014
Ordinateur et logiciel	3 233	9 035
Améliorations locatives	2 676	2 676
Kiosque d'exposition et vidéo	2 563	—
	63 754 $	55 626 $
B - Dépenses de fonctionnement		
Location d'équipement de bureau	16 981 $	15 667 $
Papeterie et fournitures	23 661	21 041
Frais de poste	22 652	22 232
Abonnements	1 379	1 416
Contentieux	3 851	11 376
Vérification	1 850	1 850
Délégués à divers congrès	6 484	4 721
Cotisations et affiliations	9 221	9 648
Honoraires	19 763	8 300
	105 842 $	96 251 $
C - Comités		
Par la loi	18 119 $	29 168 $
Administration	48 176	43 967
Permanents:		
Animation régionale	—	6 133
Éducation et certification	22 343	24 323
Information et rapport annuel	47 308	42 087
Relations publiques	19 855	12 015
Congrès et symposium	28 230	19 679
Formation continue	28 433	12 233
Autres	11 072	8 221
	223 536 $	197 826 $

RAPPORT DU COMITÉ DE FORMATION CONTINUE

MEMBRES

LACROIX, Pauline, t.r.
LAVEAUX, Diane, t.r.
COUTURE, Carole, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS

Une (1), le 7 décembre 1987.

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

Pour la session automne 1987 nous avons eu 232 inscriptions et pour la session hiver 1988 nous avons eu 332 inscriptions pour un total de 564 inscriptions.

MANDATS ET OBJECTIFS

Notre mandat, tel que donné par le comité de planification, fut de développer le programme de la formation continue.

Au cours de l'année 1987-1988, nous avons pu remplir chacun des objectifs spécifiques à la formation continue, de sorte que nous considérons avoir rempli notre mandat.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Cours de la formation continue, disponibles pour les sessions automne 1987 et hiver 1988

- Ultrasonographie I
- Ultrasonographie II
- Ultrasonographie III
- Radioprotection du patient en radiodiagnostic
- Ostéoradiologie I
- Ostéoradiologie II
- Scanographie axiale (2e édition)
- Actes médicaux
- Contrôle de la qualité
- Scanographie axiale (session intensive)
- Accélérateur linéaire (session intensive)
- Stage pratique en ultrasonographie

À ceci, s'ajoute les autres activités du comité, telles que:

- Évaluation des nouveaux cours (comité de lecture)
- Rapport au comité de planification sur les mandats donnés
- Mise sur pied d'un projet visant à améliorer les stages en ultrasonographie
- Élaboration d'un plan de cours pratique sur les actes médicaux
- Élaboration d'un nouveau mode de paiement des droits d'auteur
- Projet d'accréditation des heures d'assistance aux conférences scientifiques dans le cadre du congrès de l'O.T.R.Q.
- Préparation du Lien spécial de la formation continue deux fois par année
- Préparation du kiosque du congrès

Grâce à l'Université Laval, nous avons pu offrir à nos membres un cours en résonnance magnétique.

Également, par le biais du ministère de l'Éducation, un cours en gérontologie sera disponible.

Présentement, nous avons en préparation, trois nouveaux cours:

- Anatomie en coupe
- Pédiatrie en radiologie
- Neuroradiologie

En conclusion, je voudrais remercier Raymonde Poupart pour son soutien et son étroite collaboration durant toute cette année.

Diane Laveaux, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

MEMBRES

BÉLEC, Ginette, t.r.
- technicienne en radiodiagnostic

DELISLE, Suzanne, t.r. - secrétaire
- technicienne en radiothérapie

LECOURS, Christiane, t.r.
- technicienne en médecine nucléaire

LESSARD, Richard, t.r. - président
- technicien en radiodiagnostic

MEMBRES SUBSTITUTS

GERVAIS, Céline, t.r.
- technicienne en radiodiagnostic

GAGNÉ, Denyse, t.r. - présidente-substitut
- technicienne en radiodiagnostic

INSPECTEURE À TEMPS PLEIN

DUPUIS, Francine, t.r.
- Technicienne en radiodiagnostic

INSPECTEURS BÉNÉVOLES

Radiodiagnostic:
- ARSENEAULT, André, t.r.
- CAZA, Johanne, t.r.
- GRAND-PIERRE, Allaix, t.r.
- MARQUIS, Micheline, t.r.
- BÉCHARD, Sylvie, t.r.
- COUTURE, Ginette, t.r.
- TCHERNOF, Denise, t.r.

Médecine nucléaire:
- BERNIER, Claudine, t.r.
- DALLAIRE, Charlotte, t.r.
- DUBÉ, Rita, t.r.
- SIMARD, Claudine, t.r.
- LÉTOURNEAU, Raymonde, t.r.

Radio-oncologie:
- GAGNON, Micheline, t.r.
- KEROUACK, Louise, t.r.
- LABONTÉ, Claire, t.r.
- ROBITAILLE, Gaétane, t.r.

SECRÉTAIRE

DELISLE, Linda

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

À la fin de cette année, les inspecteur(e)s du comité ont visité trois-cent-quatre-vingt-sept (387) membres des trois disciplines, répartis dans soixante-huit (68) centres d'activités.

Radiodiagnostic: 342 technicien(ne)s - 63 centres
Médecine nucléaire: 45 technicien(ne)s - 5 centres
Radio-oncologie: aucune visite n'était prévue au programme annuel pour cette année.

Voici la liste des centres visités:

Diagnostic:

NOM DU CENTRE	NOMBRE DE TECHNICIEN(NE)S
Clinique Orthopédique pour enfant	3
Clinique radiologique Audet	10
C.H. Comptois	6
Hôpital Brôme Missisquoi Perkins	9
Clinique radiologique des Laurentides (St-Jovite)	5
Clinique médicale Noranda	1
C. de Santé Isle-Dieu de Matagami	3
C.L.S.C. de la Petite Nation	5
Beaulieu, Hamelin et ass. (Domus Médica)	4
C.L.S.C. Malauzé	1
C. de Santé de la Haute-Côte-Nord	3
C.H. Trois-Pistoles	3
Centre de radiologie L.M.V.	2
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau	1
Centre du Sein Place Ville-Marie	1
Clinique radiologique des Laurentides (Ste-Agathe)	3
Centre radiologique de St-Hyacinthe	4
C.H. St-Mary's	18
C.L.S.C. Normandie	2
Hôpital St-Joseph de La Tuque	3
C.L.S.C. Des Grands Bois	2
Hôpital de Chibougamau	4
Sanatorium Ross	2
Hôpital des Monts	7
Hôpital Cloutier	8
C.L.S.C. des Chenaux	2
Centre Médical Pierrefonds	4
Clinique de radiologie C.L.M.	8
C.H. Lac Mégantic	7
Hôpital Général de l'Amiante	17
Centre Médical Van Horne	1
Hôtel-Dieu de Sorel	15
C.H. Gatineau Memorial	2
Clinique radiologique de Hull	2
Clinique de radiologie de Boucherville	4

Clinique radiologique de Chambly	3
C.L.S.C. Portneuf	2
C.H. Portneuf	4
Clinique radiologique Plateau Mont-Royal	1
Centre radiologique de Vimont-Laval	2
Clinique radiologique Clarke	4
Clinique de radiologie Laval	2
Clinique de radiologie Montréal-Nord	4
Hôpital St-François d'Assise	59
C.H. St-Eustache	21
Radiologie 8415 St-Denis	5
Clinique radiologique Decelles	6
Clinique radiologique Lachine	1
Centre de radiologie Drummond	3
Clinique de radiologie DT	3
C.L.S.C. Octave Roussin	8
Service radiologique Bélanger	3
Clinique radiologique des Laurentides (Ste-Adèle)	1
Hôpital Mont-Sinaï	3
C.L.S.C. Ste-Rose de Laval	6
Ellendale Radiological Clinic	1
Hôpital Marie-Clarac	2
Centre de radiologie Taschereau	5
Hôpital Général de Lachine	7
Polyclinique de Sherbrooke	3
Centre radiologique de l'Estrie	4
Hôpital Ste-Anne	4
Clinique radiologique Sorel / Tracy	3

Total: 63 centres — 342 technicien(ne)s

Médecine nucléaire:

Hôpital Général de Montréal	7
Hôtel-Dieu de Montréal	12
Hôpital St-Sacrement	7
Hôpital Royal Victoria	14
Hôpital Enfant Jésus	5

Total: 5 centres — 45 technicien(ne)s

Plusieurs recommandations furent formulées par le comité à la suite de cette surveillance générale. Ces recommandations s'adressaient aux techniciens et les encourageaient à réduire la quantité de radiation délivrée en mettant à profit plusieurs principes de radioprotection. Réduction du champ primaire, proscription de la radioscopie lorsque non nécessaire, utilisation du matériel plombé de radioprotection, etc...

D'autres recommandations s'adressaient aux chefs-techniciens et visaient à assurer la disponibilité d'outils de travail fonctionnels et sécuritaires.

Enfin, une troisième série s'adressait aux autorités administratives, afin de les sensibiliser aux problèmes rencontrés lors de la visite et concernant le milieu de travail.

Sept (7) réunions du comité se sont tenues au cours de l'année.

RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AUX TECHNICIENS

1. Voir à ce que l'irradiation des bénéficiaires soit réduite au minimum par l'utilisation adéquate:
   a) des diaphragmes;
   b) des caches et tabliers plombés;
   c) des facteurs techniques (temps court dépendamment de la région radiographiée);
   d) de la distance foyer-film;
   e) de la filtration ajoutée / compensatrice.
2. Voir à assurer la protection de l'environnement contre la radiation-X en veillant à ce que toutes les issues susceptibles de laisser passer de la radiation-X soient fermées lors d'une exposition.
3. Voir à assurer la radioprotection des bénéficiaires possiblement enceintes.
4. Voir à vous assurer de la disponibilité des moyens de protection adéquats avant l'exécution des radiogrammes:
   — tabliers plombés
   — gants plombés
   — caches plombées
   — filtration
   a) Voir à l'entreposage adéquat des moyens de protection.
5. Voir à utiliser:
   — tabliers plombés de formats variés
   — gants plombés
   — caches plombées
   — caches thyroïdes
   — compas d'épaisseur
   — angulateur
   — coussins (colos)
   — bande à compression
   — serre-tête
   — sac de sable
   — planche pédiatrique
   — marqueurs de plomb

— une toupie synchrone
— une cassette wisconsin
— une grille de vérification du centreur lumineux
— un densitomètre
— un sensitomètre
— une mire de résolution
— un fantôme de densité
— une chambre d'ionisation

6. Proscrire l'utilisation de la radioscopie pour le **centrage** d'examens radiographiques, sauf pour des situations exceptionnelles.

7. Sélectionner un champ de radiation primaire adéquat en fonction des renseignements cliniques pertinents.

8. Voir à exécuter des incidences maximisant la radioprotection du bénéficiaire lorsque possible. Exemple: (AP vs PA).

9. Faire une exposition à la fois pour l'étude des membres similaires (exemple: rayon-X des deux genoux; les faire un à la fois en réduisant au minimum le champ de radiation primaire et en utilisant le point de centrage adéquat).

10. Faire uriner les bénéficiaires avant l'examen du bassin, de l'abdomen, de la colonne lombaire, des hanches et tous les examens dont les rayons primaires sont dirigés sur le petit bassin.

11. Voir à vous assurer du bon fonctionnement du système d'oxygène et de succion dans chaque:
    a) salle de radiologie d'urgence;
    b) salle où se font des examens avec substance de contraste.

12. Voir à vous assurer de la disponibilité d'une trousse de premiers soins complète lors d'examen avec injection de substance de contraste iodée.

13. Remettre un avis écrit au bénéficiaire ayant fait une réaction à l'iode.

14. Vous conformer à l'article 8 de la Loi des techniciens en radiologie en vous assurant que toute ordonnance provienne d'un médecin ou d'un dentiste.

15. Voir à rapporter aux autorités compétentes toute ordonnance qui vous semble abusive et qui peut porter préjudice au bénéficiaire.

16. Voir à ce que toute ordonnance renferme les renseignements cliniques pertinents à l'examen de technique radiologique écrit.

17. Voir à apporter une attention particulière aux répétitions d'ordonnance.

18. Voir à effectuer une compression abdominale pour réduire l'épaisseur de la région radiographiée, lorsque possible.

19. Utiliser les moyens de contention disponibles lorsque nécessaire.

20. Utiliser la station adéquate du bénéficiaire en fonction des renseignements cliniques, compte tenu de ses conditions physiques. Exemple: (verticale, horizontale, décubitus).

21. Ne pas utiliser la grille anti-diffusante pour toutes régions en deça de 10 cm d'épaisseur.

22. Utiliser des marqueurs plombés pour l'identification du côté de la région radiographiée, et ce, en les plaçant du bon côté, soit, le côté externe du membre ou de la région radiographiée.
    a) Utiliser des marqueurs plombés pour l'identification de la station du bénéficiaire.
    b) Utiliser des marqueurs plombés de temps pour l'identification de certains examens. Exemple: (U.I.V.).

23. Voir à ce que les données suivantes soient inscrites sur la requête d'examen:
    a) nombre d'expositions effectuées pour en arriver à l'examen de technique radiologique tel que prescrit; (incluant les rejets de film);
    b) quantité et sorte de substance de contraste injectée, s'il y a lieu;
    c) remarque pertinente, s'il y a lieu, sur:
        — le positionnement du bénéficiaire;
        — l'état du bénéficiaire.
    d) paramètres techniques.

24. Voir à signer personnellement la requête d'examen qui va au dossier et dont vous avez effectué la technique radiologique.

25. Vous assurer personnellement de la qualité de vos radiogrammes.

26. Voir à éliminer la présence d'artéfacts sur les clichés radiologiques.

27. Voir à maximiser les aspects techniques suivants:
    - kilovoltage
    - milli-ampérage
    - temps d'exposition
    - distance foyer-film
    - point de centrage
    - choix de l'écran intensificateur
    - grille anti-diffusante
    - rotation
    - densité
    - contraste
    - grandeur du foyer
    - angulation
28. Exécuter les incidences radiologiques de base et complémentaires en fonction:
    - des renseignements cliniques pertinents inscrits sur la prescription;
    - des examens radiologiques demandés;

    tel que spécifiés sur le fichier technique.
29. Sélectionner les paramètres techniques en fonction;
    - de la partie anatomique à radiographier;
    - des proportions anatomiques;
    - des pathologies;

    tel que spécifiées dans la charte technique.
30. Voir à utiliser un compas d'épaisseur pour évaluer les régions thoraco-abdominales.
31. Voir à utiliser le ruban à mesurer pour établir la distance foyer-film.
32. Voir à l'utilisation adéquate des grilles anti-diffusantes selon leurs spécifications techniques.
33. Voir à ce que le nombre d'expositions effectuées pour en arriver à l'examen de technique radiologique tel que prescrit; (incluant les rejets de film) soit inscrit sur la requête d'examen, ainsi que le temps de fluoroscopie.
34. Voir à uniformiser la densité radiologique des examens de la colonne dorsale et lombaire en profitant au maximum de l'effet talon.
35. Participer aux réunions concernant les différents aspects techniques de votre service.
36. Consulter les volumes en technique de radiologie diagnostique au besoin.
37. Améliorer la préparation des clients à un examen de technique radiologique en enlevant les vêtements, chaînes, montres, etc., pouvant compromettre la qualité de l'examen.
38. Voir à vous actualiser en participant aux activités professionnelles tel que: congrès, animation régionale, formation continue, comités, etc.
39. Prendre connaissance du Code de déontologie.

ENQUÊTES PARTICULIÈRES

Une seule enquête particulière sur la compétence d'un membre, a eu lieu et le dossier fut transmis au Syndic.

Aucune recommandation n'a été formulée lors de cette enquête.

La majorité des objectifs fixés en début d'année ont été réalisés.

REMERCIEMENTS

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité, les inspecteur(re)s et le personnel du siège social pour tout l'excellent travail accompli au cours de l'année. Un merci tout spécial s'adresse à tous les techniciens et techniciennes qui nous ont très bien accueillis à chacune de nos visites.

Ceci résume, Monsieur le Président, les activités du comité d'Inspection professionnelle. J'espère le tout conforme à vos attentes. Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard Lessard, t.r.
président du C.I.P.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA PRATIQUE ILLÉGALE

MEMBRES

KEARNEY, Émile-André, t.r.
LABBÉ, Jocelyn, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS

Trois (3).

MANDATS ET OBJECTIFS

— Identifier les actes qui constituent la pratique illégale
— Élaborer un formulaire-type
— Élaborer un programme de surveillance de la pratique illégale
— Mettre en place le programme de surveillance.

Notre comité s'est réuni à trois reprises. Nous avons eu dans un premier temps à déterminer les actes qui constituent la pratique illégale. Nous avons ensuite élaboré un formulaire-type de dénonciation. Comme nous avions entre temps été informés de cas de pratique illégale dans certaines cliniques dentaires, nous avons procédé à une visite de vérification dans le but de monter une preuve à l'aide de notre formulaire.

Nous avons, après les fêtes, proposé de publier un article dans le but de sensibiliser les techniciens à être vigilants.

Nous nous préparons aussi à sensibiliser les technicien(ne)s à cette réalité lors du prochain congrès.

Émile-André Kearney, t.r.
responsable

RAPPORT DU SYNDIC

MEMBRES

CHRÉTIEN, Donald, t.r. - syndic
KEARNEY, Émile-André, t.r., - syndic-adjoint
LAROCHELLE, Madeleine, t.r. - syndic-adjoint
ROBERT, Alain, t.r. - syndic-adjoint
VERREAULT, Dominique, t.r. - syndic-adjoint

Au début de l'année 1987-1988, aucun dossier n'était actif. Dans cet intervalle de temps, quatre (4) dossiers ont été ouverts. De ces quatre (4) dossiers, deux (2) sont présentement actifs: un de ces dossiers a été transmis à nos conseillers juridiques pour référer au comité de discipline, et l'autre a été réglé.

Le comité du Syndic a appuyé le comité administratif pour l'obtention des copies du document d'information professionnelle, expédié à tous les techniciens.

Durant l'année, le comité du Syndic a atteint les objectifs fixés par le comité de planification, à savoir l'élaboration d'un cahier de procédures concernant le syndic et la participation des syndics-adjoints ainsi qu'une session de formation.

Suggérer une politique de nomination pour les syndics et syndics-adjoints.

Évaluer les avantages et désavantages d'un syndic contractuel.

Je tiens à remercier l'appui des syndics-adjoints ainsi que la précieuse collaboration de Josée Turcotte, secrétaire du comité.

Donald Chrétien, t.r.
syndic

RAPPORT DU COMITÉ DE LA RÉGLEMENTATION

MEMBRES

CROMP, Alain, t.r. - directeur général
OUELLET, Nicole, t.r. - responsable du comité

Cette année, le comité s'est réuni à quatre reprises. Le travail qui a été exécuté portait principalement sur les mandats que lui avait confiés le comité de planification.

OBJECTIFS À COURT TERME

— Finaliser le projet de règlement de délivrance des permis
— Modifier les règlements sur les modalités d'élection:
  - par la modification de l'envoi des avis d'élection (Art. 3.01 du règlement)
  - par l'évaluation de la représentativité des trois disciplines de notre profession
  - par la révision des divisions territoriales

OBJECTIFS À MOYEN ET LONG TERMES

— Modifier les règlements sur les stages d'actualisation
— Mettre à jour notre loi constituante

RÉALISATION

Le comité a remis en décembre dernier un rapport d'étape au comité de planification. Ce rapport contenait une mise à jour du travail effectué dans chacun des dossiers ainsi que des recommandations.

Le comité a également présenté aux membres du Bureau en février 1988, deux dossiers soit:

— Une nouvelle formulation de tous les règlements sur les modalités d'élection;
  et
— Une répartition plus élargie et plus représentative des territoires électoraux. Les membres du Bureau se sont prononcés favorablement sur ces recommandations.

En conclusion, je veux remercier Alain Cromp, directeur général, pour sa disponibilité et sa collaboration et Josée Turcotte, secrétaire de direction, pour son efficacité.

Nicole Ouellet, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INFORMATION

MEMBRES

BERGERON, Jean, t.r.
GAGNÉ, Jean-Pierre,
LEMAY, Robert, t.r.

NOMBRE DES RÉUNIONS

Une (1) par semaine.

MANDATS ET OBJECTIFS DU COMITÉ

— Publication du Lien et de l'Écho-X
— Réalisation du vidéo sur la profession de technicien en radiologie
— Mise à jour de la monographie sur la profession
— Élaboration d'une banque d'articles scientifiques
— Publication d'articles sur la responsabilité des techniciens envers leur profession
— Préparation d'un plan de communication

LISTE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Suite aux recommandations du comité administratif, nous avons publié quatre numéros de l'Écho-X et quatre numéros du Lien.

Au cours de l'année, nous avons porté une attention à la qualité du contenu et de la présentation de nos publications. Cet effort a été souligné par l'obtention du prix Accolade, décerné par la Société canadienne des directeurs d'association à la meilleure revue d'association au Canada.

Par ailleurs, nous avons également mené une évaluation en profondeur de la maquette et de l'illustration graphique de nos deux revues, processus qui a abouti à la confection d'une nouvelle illustration graphique à compter du mois de mars.

Nous avons aussi développé le financement de nos revues, ce qui s'est traduit par des revenus publicitaires supérieurs de 50% à ceux de l'an dernier.

Nous avons également dirigé la réalisation du vidéo sur la profession de technicien. Ce dernier, qui a été produit en collaboration avec un réalisateur indépendant, a été lancé au mois de mars.

Concernant la monographie, nous avons établi le contact avec le ministère de l'Éducation pour assurer que l'O.T.R.Q. sera dorénavant consulté pour chacune des mises à jour annuelles des monographies faisant partie de la banque informatisée sur les professions. Nous avons également fait parvenir nos commentaires sur les trois monographies existantes touchant les techniciens en radiologie.

La banque d'articles scientifiques a été entreprise par la publication d'un index des articles scientifiques paru dans l'Écho-X au cours des deux dernières années.

L'élaboration du plan de communication a été confié à un consultant privé. Le comité de l'information étudiera ces propositions lorsqu'elles seront prêtes.

En terminant, le comité tient à remercier tous ceux et celles qui ont apporté leur collaboration si nécessaire et appréciée aux publications de l'O.T.R.Q..

Robert Lemay, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

MEMBRES

COUTURE, Carole, t.r.
CROMP, Alain, t.r.
DESNOYERS, Raymond - (31 mars au 31 mai 1987)
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS

Du 31 mars au 30 mai 1987: 4
Du 30 mai 1987 au 31 mars 1988: 5

MANDATS ET OBJECTIFS DU COMITÉ

- Rédiger le rapport final de la planification stratégique
- Présenter pour adoption ce rapport au Bureau spécial de planification de mai 1987
- Décrire et analyser l'environnement externe de l'Ordre et en faire rapport au comité administratif
- Voir à la gestion et à la supervision des mandats établis par le Bureau spécial de planification de mai 1987
- Répondre à des mandats ad hoc confiés au comité de planification.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

LE RAPPORT DE PLANIFICATION ET SA PRÉSENTATION AU BUREAU

Un rapport complet et détaillé portant sur la planification stratégique a été rédigé par le comité et a été déposé au Bureau spécial de planification de mai 1987. Plusieurs des problématiques étudiées à cette occasion ont donné lieu à des mandats de travail à court, moyen et long termes.

L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

Compte tenu de l'ampleur du rapport de planification stratégique et des problématiques qu'il sous-tendait, une pièce maîtresse restait à établir: il s'agit de la description de l'environnement externe. Le comité a donc procédé en première analyse à l'inventaire des organismes, directions, ministères et autres constituants de notre environnement externe. Ensuite, et systématiquement, nous les avons décrits et analysés. À partir des résultats de ces analyses, nous suggérons des orientations, des stratégies et des plans d'action. Finalement, cet ensemble a été soumis au comité administratif et sera annexé au manuel de planification stratégique.

GESTION ET SUPERVISION DES MANDATS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs plans de travail élaborés dans le rapport de planification ont donné lieu à des mandats. Ces missions, qu'elles soient à court, moyen ou long terme, ont été confiées à des membres ou à des comités de la corporation et à des organismes extérieurs. Un de ces mandats confiait au comité de planification, la gestion et la supervision des documents et travaux réalisés par les autres mandataires. À ce titre, le comité s'assure de recevoir ces travaux, les analyse en fonction de la nature de la problématique et du mandat confié et fait ses recommandations au(x) rédacteur(s), au comité administratif ou au Bureau selon le cas.

Voici la liste de ces dossiers qui ont été étudiés au comité de planification durant cette année:

- Vous voilà membre d'un comité
- Vous voilà membre du Bureau
- Actualisation de l'inspecteur professionnel permanent
- Besoins spécifiques des technicien(ne)s en médecine nucléaire
- Besoins spécifiques des technicien(ne)s en radio-oncologie
- Organigramme de l'Ordre
- Politiques et procédures relatives à la comptabilité du congrès annuel
- Formulaire-type de rapport annuel
- Procédure d'accès à l'expertise légale
- Procédure de communication entre les comités relativement à la pratique illégale
- Procédure de consultation pour l'adoption ou la modification des règlements
- Modification à la procédure de nomination des membres du comité d'inspection professionnelle et des inspecteurs bénévoles
- Manuel de procédures du syndic
- Politique de nomination du syndic et des syndics-adjoints
- Syndic-contractuel
- Projet de règlement de délivrance des permis par l'Ordre
- Modifications du règlement sur les modalités d'élection
- Modification du règlement sur les stages d'actualisation
- Plan de développement du programme de formation continue.

MANDATS AD HOC CONFIÉS AU COMITÉ DE PLANIFICATION

- Mécanisme de réaction rapide et articulée à des événements imprévisibles.

En ce domaine, le comité s'assurera que cet aspect sera étudié dans le développement d'un plan de communication que la corporation vient d'autoriser, et il analysera les recommandations à cet égard.

- Description de l'environnement externe.

Compte tenu de l'importance que le comité a accordée à cette question, nous en avons fait un point particulier du présent rapport et il a été abordé précédemment.

- Mandat des différents comités relatifs à l'éducation.

Le comité de planification a déjà déposé une étude sur la définition des mandats de ces comités et ayant constaté l'actualité de celle-ci, la retransmet au comité administratif.

Un dernier mot de remerciements à tous ceux et celles qui par leur travail, leur expertise et leur disponibilité ont rendu possibles ces réalisations.

Merci beaucoup!

Michel Vaillancourt, t.r.
au nom des membres du comité de planification

RAPPORT DU COMITÉ DES ASSURANCES

MEMBRES

CROMP, Alain, t.r. B. Ed.
DAIGNEAULT, Gilbert - consultant
GRAVEL, Martin, t.r.
MOREL, Yves, t.r.

RÉALISATIONS

Le comité des assurances a procédé à l'étude du programme d'assurance responsabilité professionnelle et du programme d'assurance automobile et habitation.

Suite à ces études, le Bureau a procédé au changement de notre programme d'assurance responsabilité professionnelle. La proposition de la compagnie d'assurances La Capitale a donc été entérinée par le Bureau.

Le Bureau a également procédé au changement de parrainage du programme d'assurance automobile et habitation. La proposition du courtier Dale-Parizeau en cette matière a été entérinée pour les trois prochaines années.

Le comité des assurances procédera au cours de la prochaine année à l'analyse des résultats techniques de nos deux nouveaux programmes d'assurance.

Je tiens à remercier les membres du comité ainsi que le consultant, Gilbert Daigneault, pour leur apport dans les dossiers étudiés au cours de l'année.

Alain Cromp, t.r.
responsable

RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS

MEMBRES

BASTIEN, Jocelyne, t.r. - vice-présidente, programme scientifique
BEAUDOIN, Manon, t.r. - activité sociale
GRAVEL, Martin, t.r. - audio-visuel
LAROCHELLE, Madeleine, t.r. - trésorière, inscription, secrétaire
MOREL, Yves, t.r. - exhibits
POIRIER, Sylvie, t.r. - présidente

La préparation du XVIIe congrès de l'O.T.R.Q. a débuté en juin 1986.

Le comité s'est réuni officiellement 8 (huit) fois durant l'année et, à plusieurs reprises, des groupes de travail se sont rencontrés pour effectuer des tâches précises (ex: révision du programme, préparation des pochettes, etc)

Les tâches qui m'étaient assignées étaient les suivantes:

COORDINATION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Chaque membre du comité connaissant et effectuant très bien ses tâches, la coordination des activités a été très facile. La préparation du congrès a suivi son cours et les dates du congrès venues, tout était prêt.

Le plan initial du congrès et le budget ont été respectés au maximum.

COORDINATION AVEC LE PRÉSIDENT ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'O.T.R.Q.

Pour s'assurer que les buts, les besoins et les demandes de l'Ordre soient respectés, une bonne communication avec Luc Faucher et Alain Cromp a été établie.

Plusieurs rencontres avec eux ont été nécessaires et je tiens ici à les remercier pour leur disponibilité et leur amabilité à mon égard.

Deux rencontres avec le C.A. ont été nécessaires afin d'expliquer et de faire approuver les changements que le comité du congrès voulait effectuer pour certaines activités (ex: exhibits scientifiques, travaux écrits, activités sociales).

M. Alain Cromp était responsable du séminaire des chefs-techniciens. Ce séminaire fut d'ailleurs très apprécié et a sûrement contribué au succès du congrès. Les discussions avec le directeur général ont permis de s'assurer la bonne marche de toutes les activités parallèles.

COORDINATION AVEC L'HÔTEL RAMADA ET LE PALAIS DES CONGRÈS

Puisqu'il avait été décidé que le XVIIe aurait lieu en région, une étude a été faite et la ville de Hull a été choisie. Toutes les activités scientifiques et sociales ont eu lieu au Palais des congrès et l'hébergement à l'hôtel Ramada.

Étant donné que l'hôtel et le Palais des congrès ont deux administrations différentes, nous avons dû négocier avec les deux séparément. De plus, la location des salles et les services alimentaires du Palais des congrès ont aussi deux administrations différentes. Tenant compte du fait que l'on ne pouvait pas rejoindre les responsables de chaque section facilement, j'avais donc une liste de six personnes à contacter dépendant du problème à régler. Souvent, il était difficile de savoir à qui il fallait s'adresser. Je déplore le fait qu'il n'y ait pas eu une personne pour coordonner le tout, ce qui aurait facilité ma tâche et fait diminuer les frais d'interrurbain.

Il y eut donc une rencontre avec chacun des intervenants (hôtel, salles, service alimentaire) et plusieurs conversations téléphoniques.

Après une entente avec le Palais des congrès nous avons dû débourser des frais pour les items suivants: location des salles, tentures, nappes et prises électriques pour la salle des exhibits. Les responsables du Palais du congrès ne nous avaient pas promis l'exclusivité du plancher, mais heureusement, aucune autre salle n'était réservée. Cela fut bénéfique pour nous puisque nous avons pu disposer de salles plus grandes sans entraîner de frais supplémentaires.

Je voudrais ici souligner la qualité du service du Palais des congrès lors de notre séjour. Tout le personnel était aimable et disponible.

L'Hôtel Ramada a mis à notre disposition, une suite présidentielle, une suite-hospitalité et une salle de réunion pour le C.A. et le comité du congrès, et cela à titre gracieux. Nous avons eu beaucoup de problèmes sur place avec le personnel. C'était très difficile d'avoir ce qu'on voulait et le personnel ne semblait pas au courant des demandes faites avant le congrès.

Une lettre sera envoyée à la direction pour les informer de notre mécontentement.

PUBLICITÉ

Le but visé par la publicité était d'attirer le plus de techniciens possible.

Nous avons profité de toutes les publications de l'Ordre pour diffuser de l'information autant en anglais qu'en français puisque nous avions un programme scientifique en anglais. Jean-Pierre Gagné a collaboré à la rédaction et à la correction des textes et j'ai grandement apprécié sa collaboration.

Une affiche accompagnée d'une lettre fut envoyée aux chefs-techniciens afin de solliciter leur aide et libérer les techniciens et les motiver à assister au congrès.

Une demande a été faite à l'A.C.T.R.M. et à l'Association des techniciens en radiologie de l'Ontario pour diffuser le programme du congrès dans leur publication. La demande a été acceptée mais cela n'a pas été fait. À la dernière minute, nous avons donc envoyé une affiche et une copie du programme dans tous les hôpitaux d'Ottawa.

CONCLUSION

Le défi était grand. Nous tentions plusieurs expériences: congrès en région, séminaire des chefs-techniciens, conférences en anglais, activités sociales différentes. Le nombre des inscriptions est le suivant: 188 techniciens, 75 chefs-techniciens pour un total de 263 participants. Je puis affirmer que le congrès fut un succès. La participation autant pour les sessions scientifiques que pour les activités sociales a été très grande. Les congressistes et les conférenciers ont paru très satisfaits. La suite «V.I.P.» a été très appréciée des conférenciers.

Nous accuserons probablement un déficit budgétaire car plusieurs dépenses imprévues pour les activités se tenant au Palais des congrès par exemple sont apparues au cours de l'année. Je pense que le fait de tenir le congrès dans un lieu différent de l'hébergement n'est pas avantageux et qu'il faudrait éviter ce genre de situation.

Pour ce qui est de l'organisation, tout s'est bien déroulé car tous les membres du comité ont travaillé avec cœur et entrain. Je veux ici les remercier tous pour leur bon travail et leur esprit d'équipe et de camaraderie.

Sylvie Poirier, t.r.
responsable